

Discours de

Monsieur Serge LEPELTIER

Ministre de l'écologie et du développement durable

**Colloque international
sur l'éducation à l'environnement vers un
développement durable**

Muséum national d'histoire naturelle

Grand Amphithéâtre

Séance de clôture

Jedi 15 avril 2004

17.15 heures

Monsieur le Directeur Général du Muséum,
Cher Professeur Ricard
Mesdames et Messieurs,

Nous voilà au terme de ce grand colloque international sur l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Je sais l'importance du travail accompli.

Les ministres concernés par **l'éducation à l'environnement** et moi-même, tous représentés à la séance inaugurale, hier matin, avons pris connaissance avec beaucoup d'intérêt des nombreuses et utiles recommandations que vous avez été amenés à effectuer et que Monsieur le Professeur Ricard vient de nous présenter.

Je souhaite vous remercier tous pour cette contribution exemplaire à la politique nationale d'éducation à l'environnement pour un développement durable. Ce colloque, j'en suis convaincu, va contribuer à lui donner un nouvel élan.

Permettez-moi de m'adresser à Nicolas Hulot pour vous remercier, Cher Nicolas, d'avoir bien voulu accepté de participer à cette séance de clôture.

J'ai beaucoup apprécié vos propos, toujours aussi illustratifs et vivants.

Je souhaite, enfin, me tourner vers vous, Monsieur le Professeur Ricard, cheville ouvrière de ce colloque.

Vous conduisez et animez, depuis deux ans maintenant, avec **une ténacité et une passion sans faille**, la réflexion nationale visant à développer une grande politique française d'éducation et de formation à l'environnement vers un développement durable. Le gouvernement, que je représente ici, vous en est extrêmement reconnaissant. Et, en ce qui me concerne personnellement, je souhaite vous en remercier chaleureusement.

J'aimerais, maintenant, vous dire tout le plaisir que j'ai à me trouver parmi vous ce soir, pour la séance de clôture de ce colloque. Je suis particulièrement heureux de destiner ma **première intervention publique** dans l'exercice de mes fonctions de ministre à ce sujet qui revêt pour moi une très grande importance.

En tant que Sénateur-maire de la ville de Bourges, vous connaissez mon enthousiasme et celui de mes concitoyens pour les expérimentations lancées à l'initiative du Professeur Ricard et prévues dans la stratégie nationale de développement durable : huit établissements de ma ville s'y sont impliqués.

Aussi, à la suite de mes collègues ministres, laissez-moi vous dire, à mon tour, que je suis profondément convaincu que si nous voulons que le développement durable et les nécessaires changements qui l'accompagnent deviennent une réalité, il faut une mobilisation de l'ensemble de la société. **L'écologie, c'est une nouvelle citoyenneté.**

L'éducation et la formation de tous est un passage obligé, quel que soit l'âge, l'appartenance culturelle ou socioprofessionnelle. Car, par nos comportements, nos modes de production et de consommation, nous avons tous un impact, direct ou indirect et d'intensité variable, sur l'environnement.

Ceci est un constat largement partagé par la communauté internationale : le **Sommet de Johannesburg** a réaffirmé que l'éducation était le fondement du développement durable et réitéré l'engagement du sommet de Rio.

Le développement durable impose une approche globale, qui s'adresse à nos modes de vie, à notre respect de la vie des autres – proches et lointains, actuels et futurs, humains et non-humains – et à notre attitude à l'égard du monde qui nous entoure.

Dans ce contexte, l'éducation à l'environnement doit, en premier lieu, viser à **mieux faire comprendre la dimension systémique du développement durable** en montrant les interdépendances entre les différents écosystèmes, qu'ils soient naturels ou humains. Et, en conséquence, en montrant comment nos activités peuvent avoir un impact à des lieux quelque fois bien éloignés de leur origine.

Le problème des espèces exotiques envahissantes, deuxième grande cause de la perte de biodiversité, constituent une illustration particulièrement explicite de l'approche systémique: la **mondialisation des échanges** favorise le déplacement d'espèces étrangères aux milieux où elles s'installent au détriment des espèces indigènes et, souvent de l'économie locale.

C'est le cas des jussies, espèces végétales aquatiques apportées d'Amérique au début du siècle, qui font des ravages dans les plans d'eau du sud de la France. Leur prolifération, difficilement contrôlable, provoquent d'abord des **perturbations écologiques**, telles que la perte de biodiversité et la modification du régime des eaux. Ces perturbations du milieu affectent en retour les activités socio-économiques locales telles que la chasse, la pêche et les sports nautiques.

D'où, dans cet exemple, l'importance d'éduquer et de former les professionnels des transports à ce problème, et d'en informer les touristes.

En second lieu, l'éducation à l'environnement doit favoriser le développement des connaissances et des compétences pertinentes, fondement essentiel d'une approche écologique. Toutefois, à côté des connaissances académiques, il faut laisser la place à l'apprentissage par la pratique. L'importance de celle-ci a été soulignée ce matin par l'un de vos intervenants, en ce qui concerne le tri sélectif des déchets.

En troisième lieu, l'éducation à l'environnement vers le développement durable doit devenir un processus permanent tout au long de la vie, compte tenu de l'évolution rapide de nos sociétés. Je pense :

- à l'accélération des développements technologiques, en particulier des nouvelles technologies de l'information,
- et au développement des échanges commerciaux

En définitive, le but ultime de **l'éducation à l'environnement pour un développement durable** est de donner à chacun les moyens de devenir un véritable éco-citoyen en assumant la responsabilité de créer un avenir viable au bénéfice de tous.

Les idées n'ont de valeur que si elles sont partagées. L'écologie doit imprégner l'ensemble des comportements de la société. C'est une notion universelle. L'écologie doit devenir un réflexe de tous les jours dans la vie de chacun.

Les échanges riches et fructueux qui se sont déroulés durant ce colloque ainsi que les recommandations qui s'en dégagent indiquent clairement le chemin à suivre.

De la richesse de vos thèmes de travail, j'aimerais, si vous me le permettez, en retenir plus particulièrement deux : l'importance de la concertation, tout d'abord, puis celle de la coopération internationale.

1. La **concertation**, en effet, doit absolument se généraliser entre toutes les parties prenantes de l'éducation, de la formation et de la recherche afin de disposer d'une approche cohérente et ambitieuse.

A ce sujet, j'ai relevé avec intérêt que la question - « **comment travailler ensemble ?** » - inscrite clairement dans un des titres de vos ateliers, traversait manifestement l'ensemble de vos réflexions.

Cela témoigne d'emblée, s'il le fallait, que faire évoluer les modes de pensée – j'ai déjà insisté sur l'importance de développer l'approche systémique - et les pratiques responsables dans le sens du développement durable requièrent la mobilisation générale de tous les acteurs concernés. En ce sens, la **diversité des participants** qui ont contribué à ces travaux et la

démarche participative que vous avez adoptée pour les mener en est une illustration très concrète.

Cette importance de la concertation représente à la fois un **effort** et une **chance** pour la mise en œuvre de l'éducation à l'environnement :

- un **effort**, car il faut rechercher des modalités pertinentes pour un véritable travail concerté entre l'Ecole, les collectivités, les associations, les entreprises, les services de l'état et leurs établissements publics ainsi que tous les autres acteurs des territoires qui peuvent être concernés. En un mot faire **tomber les cloisonnements** dont souffre trop souvent notre société.

- une **chance**, car ce caractère transversal confère à l'éducation à l'environnement une force d'entraînement pour tous ces acteurs, force qui les conduit à s'inscrire dans cette dynamique. Laissez-moi vous donner deux exemples:
 - « **Mille défis pour ma planète** », tout d'abord, dispositif piloté par mon département ministériel, en partenariat avec les ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, et de l'agriculture.
Son rôle éducatif a été réaffirmé dans la stratégie nationale de développement durable.
Lancé chaque année depuis 10 ans – la campagne 2004 est en cours - « Mille défis » s'appuie sur une démarche de projet qui permet aux jeunes acteurs de connaître, comprendre et agir en faveur de l'environnement.
Les projets impliquent toute une diversité d'acteurs : services de l'état, directions régionales de l'Environnement, collectivités locales, scientifiques, associations et, bien entendu, enseignants et formateurs dont certains sont ici avec nous.
 - **Deuxième exemple, La semaine du développement durable**, lancée par le Premier ministre lors du séminaire gouvernemental sur le développement durable du 28 novembre 2002, et **remarquablement pilotée** par ma collègue Tokia SAIFI, secrétaire d'Etat au Développement durable, est un autre bel exemple de force d'entraînement de la concertation. Ainsi sa deuxième édition, qui se déroulera du 16 au 27 juin 2004, a vocation à susciter une vaste mobilisation d'acteurs : citoyens, entreprises, associations,

collectivités locales, notamment, à les encourager à expliquer leurs engagements volontaires et pérennes au service du développement durable.

En outre, la Semaine du développement durable constitue pour chacun et chacune une **occasion privilégiée** de faire évoluer ses comportements, de prendre des initiatives éco-citoyennes, d'échanger de bonnes pratiques, et de développer un sentiment de solidarité et de responsabilité envers les générations futures.

Nous comptons, bien entendu, sur l'active participation de chacun d'entre vous.

2. Le second sujet que je souhaite évoquer concerne **la coopération et les échanges** entre les acteurs francophones, européens et internationaux de l'éducation à l'environnement vers le développement durable.

A cet égard, je me réjouis de la participation de nombreux représentants et partenaires internationaux francophones à ce colloque et je les salue tout particulièrement pour leur engagement sur ces questions.

En effet, on le sait bien, les problèmes écologiques dépassent nos frontières. Ils nous concernent donc tous, que nous le voulions ou non. Ceci nous oblige à accroître l'effort de solidarité à l'échelle planétaire en faveur du développement durable.

Nous serons précisément au cœur du sujet lors du dixième sommet de la Francophonie, à Ouagadougou, en novembre prochain : vous le savez, son thème de travail, cette année, sera celui de la « **Solidarité pour le Développement Durable** ».

En préparation de ce sommet, l'Agence Internationale de la Francophonie organise un colloque du 1er au 4 juin 2004, à Ouagadougou également. Or, trois des 5 thèmes retenus pour ce colloque ont des rapports étroits avec vos travaux, et je sais que vous les avez à l'esprit :

- La diversité linguistique et culturelle
- L'éducation, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur
- Enfin, les technologies de l'information et de la communication et le développement durable

La Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014), décidée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2002, constitue une autre grande opportunité pour **développer la coopération internationale** sur l'éducation à l'environnement.

M. Koshiro MATSUURA, directeur général de l'UNESCO, l'organisation désignée responsable de sa mise en œuvre et de sa coordination, a insisté hier sur la participation de la France pour le succès de cette décennie. Je puis vous assurer, que notre pays, qui s'honore d'héberger cette prestigieuse organisation des Nations Unies, ne ménagera pas **ses efforts pour l'appuyer**.

J'aimerais apporter mes encouragements à l'ensemble des acteurs francophones et français, au premier rang desquels le Collectif français pour l'éducation à l'environnement, pour les travaux préparatoires entamés en vue de la constitution de l'organisation non gouvernementale et internationale francophone **Planet'ERE** qui sera dédiée à l'éducation à l'environnement pour le développement durable.

Je formule tous mes vœux de succès à cette nouvelle organisation qui verra le jour dès demain. Sachez que le gouvernement français est à vos côtés.

Je conclurai mon propos en m'associant à votre légitime ambition, qui est aussi celle qui guide mon action au sein du gouvernement, **d'apporter à tous**, les éléments de prise de conscience, de savoirs et de compétences nécessaires pour faire progresser l'écologie et le développement durable dans notre pays et dans le monde.

Je puis vous assurer de mon engagement à vos côtés dans cette tâche exaltante et vitale, particulièrement pour les générations à venir.

Je vous remercie de votre attention.